



(4) Edme DONDAINE (ca 1619-1679) amodiateur & receveur de la Loge

Posted on 7 avril 2026

***** article en cours de mises en page *****

Ceci a déjà été évoqué dans le premier article sur la Loge. La généalogie familiale mène aisément à **Edme DONDAINE** qualifié dans les actes de « *amodiateur et recepveur de la Loge de Sacy* ».

Avant lui et ses frères, il n'existe pas de DONDAINE à Sacy et aucun DONDAINE n'y est cité. Et pendant plusieurs décennies la Loge n'est plus citée dans les actes, car la Loge tout comme souvent le Val-du-Puits de Sacy sont englobés sous l'appellation « paroisse de Sacy », ce qui n'a pas manqué de poser des problèmes quant à la localisation des familles.

La Loge réapparaît dans les premières années du 17^e siècle. Plus tard, la transcription du testament de **Jeanne DEGAN** fille et femme des Seigneurs de Courtenay en Vermenton, proches voisins de la Loge fera apparaître en tant que

présent, **Vincent MINÉ** (1577-après 1644) de la Loge, il devait en être le métayer pour avoir été pris comme témoin.

Edme DONDAINE est originaire de Lichères dont font partie les métairies du Bois-l'Abbé, proches de la Loge. Lichères dépendait de la paroisse de Nitry, puis est devenu à la Révolution la commune de Lichères-près-Aigremont .

Lichères considéré comme écart de Nitry était pourvu néanmoins d'une église, de fonts baptismaux et d'un cimetière, donc se considérait comme paroisse à part entière, mais le prêtre était un desservant (vicaire), le curé était celui de Nitry. Quand il n'y avait plus de desservant, le curé de Nitry venait à Lichères pour les célébrations et acter.

Edme DONDAINE est né avant 1619 selon son âge au décès (« aagé de 60 et tant d'années »). Les registres de Lichères qui nous sont parvenus ne couvrent pas cette période.

À ce propos il est dit dans Geneawiki concernant Lichères, article tiré de l'ouvrage « Essai de monographie générale » de M. Jules CUILIER, Directeur d'école honoraire, Ancien Instituteur de Lichères, que l'on trouve sur Internet, publié par la Bibliothèque Nationale de France « *La population augmentant, un prêtre résidant (natif d'Auxerre) établit en 1672 les premiers registres paroissiaux de Lichères* ». Cela n'apparaît pas exact. Il ne peut s'agir du premier registre de Lichères, mais du premier registre qui nous est parvenu, et qui est tenu par **Louis Claude d'AULMAY** se qualifiant dans les actes de « *Prédicateur théologien, notaire apostolique, prêtre, recteur, curé de Notre Dame de Lichères* ». Le premier acte du registre est du 12 mars 1671.

Le premier registre qui nous est parvenu de Nitry débute en 1646. Lichères faisant partie de la paroisse de Nitry, si ce que répète Geneawiki était vrai, les actes d'avant 1671 concernant les habitants de Lichères devraient être enregistrés sur le registre de Nitry, or ce n'est pas le cas.

En 1671 existait déjà l'église de Lichères dotée des fonts baptismaux et de son cimetière, et les actes devaient impérativement y être enregistrés, car par exemple

l'acte de baptême était nécessaire pour se marier. Seule explication, les feuillets sont perdus.

L'explication serait plutôt que la population augmentant, il est devenu difficile pour le curé de Nitry d'assurer les deux villages, il y a 6,5km à vol d'oiseau entre Nitry et Lichères, et donc la présence d'un desservant à Lichères est devenue nécessaire. Ce premier registre à nous parvenu a été ouvert avec ce desservant. **Louis Claude d'AULMAY**, déjà rencontré le 19 juin 1666 à Vermenton où il a célébré un baptême et consigné l'acte en latin dans le registre. On l'y revoit le 7 juillet, rédigeant cette fois un acte en français. Son dernier acte à Lichères est du 11 juin 1673 s'il n'y a pas de lacunes dans les actes.

En attendant son remplaçant, le service est assuré par le curé de Nitry et Lichères qui vient acter sur place, comme cela se fera à chaque absence de desservant. Lorsqu'en 1763 l'église et le cimetière de Lichères ont été fermés quelque temps, contraints et forcés les habitants ont dû venir à Nitry pour les célébrations [2].

Ce que nous disent les registres paroissiaux, parfois par déduction par analyse et croisement des actes : Nous avons trois frères fils de **Urbain / Urbin DONDAINE** de Lichères.

- **Edme DONDAINE** : né avant 1619, devient amodiateur et receveur de la métairie de la Loge de Sacy entre 1661 et 1665 (voir plus bas).
A son arrivée, cela fait une vingtaine d'années que la Loge appartient au Collège des Jésuites d'Auxerre.
Il décède à la Loge en 1679. Son nom ne se transmettra pas à Sacy puisque le fils qu'on lui connaît s'installera à Lichères.
- **François DONDAINE** : (vers 1620-1700) est laboureur aux métairies du Bois-l'Abbé (1673), qui dépendent de Lichères. A son décès en 1700 (une épidémie avait fait beaucoup de victimes sur Lichères) il est qualifié de métayer au Bois-l'Abbé. Il sait signer ce qui aidera à la reconstitution de la famille, pour comprendre finalement qu'il n'y avait que ces DONDAINE à Lichères et Sacy. Une de ses filles, **Marie DONDAINE** (ca 1659-1739) s'établira à Sacy après avoir épousé en 1694 **Jean ROUARD** puis en 1707 **Sébastien GAUTHIER**.
- **Léonard DONDAINE** (vers 1623-1673) épousera avant 1651 **Marguerite DUMONT** de Sacy où il s'établira après son mariage. Tous les porteurs du nom

DONDAINE de Sacy descendent de lui. Il exerce la profession de maréchal, profession qui place très souvent celui qui l'exerce dans le haut de la classe sociale du village. Il sait signer, il orthographe son nom « Dondeine » Il est le père (entre autres) de :

Thomas DONDAINE (c 1656-1744) qui exerce la même profession que son père, et qui sera inhumé dans l'église de Sacy en 1673. Les inscriptions sur la petite cloche au-dessus du Maître-autel de l'église de Sacy, bénie à Sacy le 07 juillet 1726 indiquent que **Thomas DONDAINE**, mari de **Anne FERLET**(1657-1738), marraine de la cloche, est maire de Sacy. **Anne FERLET** sera inhumée dans l'église de Sacy.

Sa première femme **Marie BÉRAULT** (1667-1690) avait été aussi inhumée dans l'église de Sacy. Son père **Pierre BÉRAULT** (ca 1622-1702) a été qualifié dans les actes de praticien, notaire royal, sergent royal, procureur fiscal hors les croix et dans les croix, donc respectivement d'une part pour l'évêque d'Auxerre et son chapitre, et d'autre part pour le Commandeur de l'Ordre de Malte ex Ordre des Hospitaliers, chacun seigneur en partie de Sacy. **Pierre BÉRAULT** a été inhumé dans l'église de Sacy, tout comme sa femme **Marthe MINÉ** (1630-1703), ce nom MINÉ que l'on retrouve sur plusieurs générations à la Loge.

Les DONDAINE figurant sur les registres paroissiaux de Lichères sont uniquement de cette famille, ce qui laisse présumer qu'ils n'y sont pas originaires.

A ce sujet, **Edme RÉTIF**, père de l'écrivain Rétif de la Bretonne a épousé en première noce **Marie DONDAINE** (1688-1730). Voilà ce qu'écrit l'auteur sur **Thomas DONDAINE** père de Marie, dans « *La vie de mon père* » :

« Ce M. Dondaine était un richard de Saci ; homme d'un grand bon sens, laborieux, économe, entendu, et qui ne devait l'espèce de fortune dont il jouissait qu'à ses bras, à son intelligence. Dignes et honorables moyens d'amasser des richesses ! Mais cet Homme était dur, d'une figure rebutante, et d'une force qui passait pour prodigieuse, même dans son pays, où tous les Habitants sont des chevaux. Les défauts de Thomas Dondaine étaient pourtant moins les siens, que ceux de sa Patrie : la grossièreté, la dureté y sont comme innées : ce qui vient, je crois, de deux

causes ; de l'air épais qu'on respire dans le Village, situé dans un vallon, marécageux les trois quarts de l'année ; et du contraste subit qu'éprouvent les Habitants, dès qu'ils en sortent, en allant travailler à leurs vignes et à leurs champs, situés sur des collines où l'air est dévorant ».

« Il est impossible de rendre le grossier langage de Thomas ; le patois de ce Pays répond à l'âpreté du sol et à la figure des Hommes : il est sourd, grossier, informe : tandis que le parler de Nitri est délicat, sonore ; ce qu'on pourra facilement comprendre, quand on saura, qu'on y fait sonner les voyelles nasales à la manière des Grecs »

Rétif n'avait pas 6 ans au décès de **Thomas DONDAINE**. Donc il ne l'a pas vraiment connu, et surtout pas assez pour s'être fait cette opinion sur l'aïeul de ses demi-frères et sœurs.

Mais un élément intéressant est abordé dans ce texte, celui de l'origine de cette branche DONDAINE. Elle n'est pas de Sacy.

Malheureusement l'écrivain ne nomme pas ce village « *où tous les habitants sont des chevaux* ». Pensait-il à Lichères ? Peu probable, Lichères ne correspond pas a priori à sa description géographique.

Les recherches entreprises pour remonter plus avant cette branche DONDAINE n'ont pas permis de trouver de lien entre nos DONDAINE de Lichères et ceux par exemple de Thory paroisse de Lucy-le-Bois où il existe des DONDAINE, l'un venant s'installer à Nitry avant 1700.

Edme DONDAINE :

On ne sait pas exactement quand **Edme DONDAINE** a pris ses fonctions de « *amodiateur et recepveur* » à la Loge. Mais cela ne peut être qu'entre 1661 et

1665. Il devait déjà y être en 1660, son frère François du Bois l'Abbé de Lichères est parrain le 15 08 1660 d'un enfant du couple **Jacques COLLIN & Jeanne MINÉ** de la Loge.

Le 12 11 1665 à Vermenton il est parrain, qualifié de marchand demeurant à la Loge. Il ne sait pas signer.

« L'amodiateur (parfois nommé « admodiateur ») était, sous l'Ancien Régime celui qui donnait une terre en location (« à ferme »), moyennant une prestation périodique, généralement en nature (céréales, etc.). L'amodiateur est un officier de la terre. » (Wikipedia).

Ce qui signifie que les terres de la Loge sous **Edme DONDAINE** ne sont pas cultivées par un métayer, mais mises en location.

Quand il s'installe à la Loge, **Edme DONDAINE** est marié à **Estiennette PIOCHOT** née vers 1624.

Ils ont déjà deux filles nées certainement à Lichères :

- **Anne DONDAINE** (ca 1658-1721). Elle épousera en 1677 en premières noces **Pierre MINÉ** (1653-1694) puis en 1695 **Pierre BOUTELAT** (1672-1743). Ces deux couples feront chacun l'objet d'un article car les deux maris de Anne deviendront métayers de la Loge. Notons également que le nom de MINÉ revient encore à la Loge et que **Pierre BOUTELAT** descend aussi des MINÉ, ce qui imposera pour son mariage avec **Anne DONDAINE** une dispense du 2^e au 3^e degré d'affinité délivrée par le pape.
- **Edmée DONDAINE** (avant 1660-1714). Elle épousera en 1680 **Edme GAUTHERIN dit Edme La Croix** (vers 1645-1700). Le couple fera également l'objet d'un article car **Edme GAUTERIN** sera pendant peu de temps amodiateur de la Loge au décès de son beau-père, puis fermier de la Loge. Le couple partira ensuite s'installer à Lichères.
- **Alexandre DONDAINE** naîtra à la Loge et sera baptisé le 07 juin 1665 à Sacy. Il épousera avant 1696 **Renée BONNET** (1673-1741) de Lichères. On la trouve prénommée également dans certains acte « Geneviève & « Edmée ». Alexandre DONDAINE qualifié dans les acte de laboureur et manouvrier

s'installera à Lichères où naîtront ses enfants. Il décède à Lichères où il est inhumé le 02 novembre 1741.

Divers actes paroissiaux montrent que **Edme Dondaine** côtoyait le haut de la société des environs, particulièrement de Lichères et Vermenton, tels **Robert Hamelin**, seigneur de Courtenay en Vermenton dont une de ses filles **Anthoinette HAMELIN de Courtenay** est marraine de **Anthoinette MINÉ** petite fille dudit **Edme DONDAINE**, le Lieutenant en la Justice de Lichères, le procureur fiscal en la Justice de Sainte Vertu, tous présents au mariage de l'une de ses filles. La famille de son frère François du Bois l'Abbé sera proche de Courtenay, ce qui au demeurant, est normal, puisque **Robert Hamelin** qui deviendra seigneur de Courtenay est originaire de Lichères, où les familles Hamelin, Gautherin et Bonnet sont liées.

Estiennette PIOCHOT :

Edme DONDAINE & Estiennette PIOCHOT se sont mariés avant 1658 date qui correspond à la date de naissance calculée de leur fille **Anne DONDAINE** selon son âge au décès. Peut-être le mariage a-t-il eu lieu plus avant, car ni l'acte de mariage, ni celui de d'inhumation de leur autre fille **Edmée DONDAINE** n'indique son âge.

Estiennette PIOCHOT est née vers 1624. Le patronyme PIOCHOT n'apparaît pas dans le plus ancien registre de Lichères qui a survécu qui, rappelons-le débute en 1671. Donc, même si elle y demeurait avant de s'installer à la Loge, tout comme son mari, elle n'y est pas a priori originaire.

Il arrive que des renseignements sur des habitants d'une paroisse nous parviennent par des actes dans une autre paroisse et aussi quand les registres de cette autre paroisse remontent plus dans le temps.

Courtenay est un hameau de Vermenton à environ 550 mètres de la métairie de la Loge de Sacy. Les seigneurs du lieu venaient acter à Sacy plutôt qu'à Vermenton. Les DEGAN [1], TOUTEFAIRE, de La PERRIÈRE et HAMELIN seigneurs successifs de

Courtenay venaient faire baptiser leurs enfants à Sacy.

Le 05 septembre 1649 est baptisée :

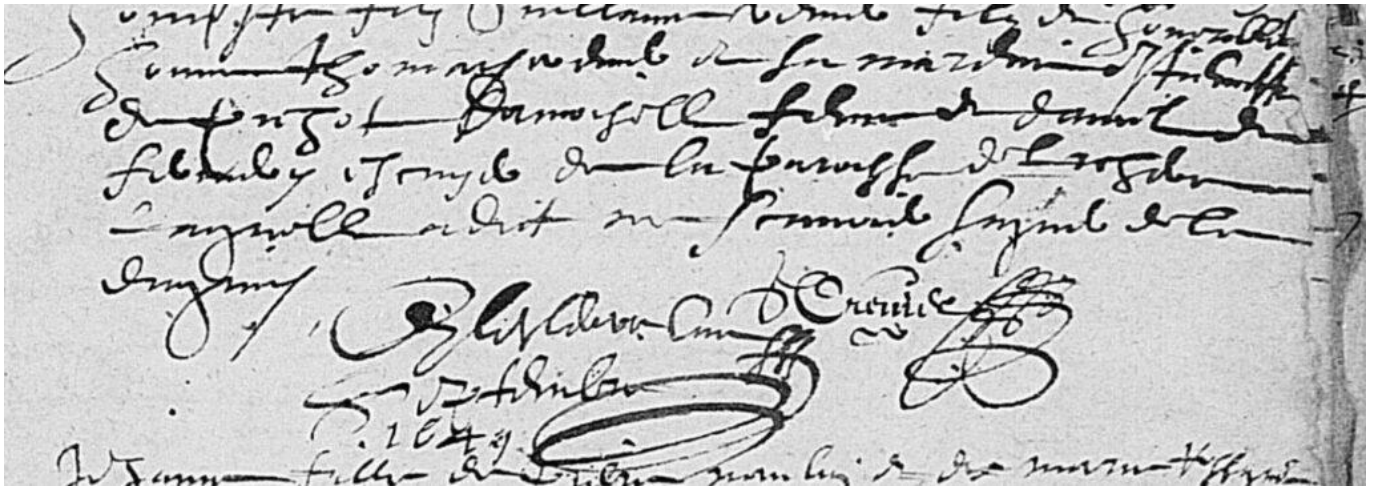
« **Jehanne** fille de estienne **de la perriere** escuyer
seigneur en partie de Courtenet en Vermenton et
dame Regnez [note : Renée] [Degan a été barré] Jasu ses pere
mere laquelle a estez baptisez par moy Leclerc
Cure sous signe ce Cinquiesme Jour de Septembre
mil six Cent quarente neuf a este son parin
honeste filz Guillaume crenier filz de honorable
homme thomas crenier et **sa mareine estiennette**
de pichot damoisell femme de daniel de
fernes/ferres [?] escuyer de la paroisse de Lichere
laquelle a dit ne scavoir signer de ce
enquis ».
signé :
E Leclerc curé
G Crenier

Il est à noter le mot rayé « Degan ». **René DEGAN** est un ancien seigneur de Courtenay. **Estienne LECLERC curé** qui a baptisé **Jeanne de la PERRIÈRE** le connaissait bien parce qu'entre autres, il a baptisé deux enfants de sa fille **Jeanne DEGAN [1]**, le père en étant **Hélie de TOUTEFAIRE**, et en 1639 il s'est rendu à Courtenay pour recueillir le testament de **Jeanne DEGAN**, René DEGAN était présent.

Dans un autre acte, le curé avait barré « TOUTEFAIRE » remplacé par « de la PERRIÈRE ».

Estienne PERRIÈRE qui était marié à **Renée JAZU / JASU** avant d'être seigneur de Courtenay demeurait à Lichères, tout comme son successeur **Robert HAMELIN / AMELIN** devenu seigneur de Lichères par mariage avec une de leurs filles.

Pour en revenir à cet acte de baptême, il est difficile de lire (voir extrait photo de l'acte qui suit) le nom dudit Daniel, prénom au demeurant pas courant dans les registres des environs. Les recherches n'ont pas permis de l'identifier.



Mais c'est sa femme qui nous intéresse ici. « **Estiennette de PICHOT** » qui ne sait pas signer. L'orthographe des mots et des noms n'était pas encore fixée par une phonétique réglementaire qui a d'ailleurs amené à unifier la prononciation des mots et noms. A cette époque chaque prêtre ou notaire ou autre qui transcrivait un mot qu'il entendait le faisait à sa façon selon ce qu'il percevait. DONDAINE par exemple est aussi orthographié DONDEINE, DONDENNE. Ils avaient le mérite de de transcrire dans un français plus académique, si on le peut dire ainsi, que ce qui était prononcé. Les transcriptions phonétiques de Rétif de la Bretonne nous renseignent sur le parler local !

Estiennette PIOCHOT & Estiennette de PICHOT :

- Même prénom.
- Les noms sont presque identiques.
- Nous sommes à Lichères, petit village qui n'est pas une paroisse mais qui dépend de Nitry. Rappelons que Lichères possède néanmoins tout pour être une paroisse et à la Révolution le village se détachera de Nitry pour devenir une commune à part entière. Pour toutes le deux, leur patronyme ne réapparaîtra pas à Lichères à partir de 1671 qui est le début du premier

registre survivant du lieu. A moins d'être chacune en fin de lignée, elles semblent ne pas être originaires de Lichères.

- Nous n'avons pas de date de naissance calculée pour ladite « **de PICHOT** ». Mais la date à laquelle elle est marraine de **Jehanne de la PERRIÈRE** est compatible à la période où ladite « **PIOCHOT** » a des enfants.
- **Conclusion** : il est très possible, voire presque certain qu'elles ne sont qu'une seule et même personne. Mais, par principe de précaution, la généalogie est surprenante parfois, nous n'avons pas fusionné les deux fiches sur Geneanet.

Estiennette PIOCHOT décède à la Loge de Sacy 27 juillet 1676, elle est inhumée le même jour dans l'église de Sacy.

« Le 27^e Juillet 1676 est decedée

***Estienette Piochot** femme vivante de M^{re} Edme dondaine admodiateur de La Loge, aagée de 52 ans ou environ Laquelle a este munie de tous ses sacements et a este Inhumée dans Leglise. presens ledit Edme dondaine et francois dondaine son frere J ay signé et Pierre Petit »*

Signé : Pottier [note : curé], francois dondant

le 27^e Juillet 1679 est decedee
 Estienne Pochot femme de M^{re} Edme
 dondaine, admodiateur de la Loge, agee de
 52 ans ou environ laquelle a esté Munie de
 tous les sacrements et a esté inhumee dans
 l'eglise. Poursuy l'edit Edme dondaine
 a fait son testament par lequel il a
 voulu que son corps fust inhumee dans
 l'eglise.

Signé : Pottier
 Mier
 Guillaume Boujat

Edme DONDAINE décèdera à la Loge de Sacy 14 avril 1679, et sera inhumé le même jour dans le cimetièrre de Sacy.

« Le 14 avril 1679 est decedé M^{re} **edme dondaine** [rature] admodiateur de la Loge et aagé de 60 et tant d années Inhumé dans le cimetièrre, et apres avoir receu tous les sacrements a fait son testament pardevant M^{re} Guillaume Boujat Lieutant [lieutenant] et tabellion Par lequel il a desiré 3 services solennelz scavoir l un le landemain de son obiit, l autre au bout des 6 sepmaines et le dernier a la fin de lanée avec un Libera tous les dimanches et a dôné a leglise 6 Livres dans ledit testament dont il a fait executeur Edme Boujat qui La accepté »
 Signé : Pottier [note : curé]

Dupuis
 Dondaine
 Mort
 de 14. Apvill 1799 de l'aveu M^{re} Edme
 Dondaine âgé d'environ 70 ans et âgé de 60 et
 sans d'aucun infirmité dans le monde, et après avoir
 vu tous les sacrements a fait son testament

pardevant M^{re} Guillaume Boujat Lieutenant & tabellion
 par lequel il a disposé & dévot volontairement son
 le laudraing de son obit, lebr au bon d'oy & de son mainst
 et le dévot a la fin de l'aveu avec un Livre tout
 dimmes et a donc a l'eglise de Sacy par le
 testament dans il a fait & exécuté Edme Boujat & qui
 a accepté
 P. Boujat

note : Guillaume Boujat Lieutenant et tabellion auprès de qui Edme Dondaine a fait son testament est, ce qui n'est pas indiqué ici, Lieutenant de Sacy dans les Croix, donc au Service du Commandeur de l'Ordre de Malte du Saulce d'Auxerre.